



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
17EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
CASABLANCA, MAROC, 22 ET 23 JUIN 1995**

AFRICARE/GA/19/122

**Rapport du Conseil d'Administration
portant sur la période
du 1er Janvier au 31 Décembre 1994**



**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION**

SIEGE

Reinsurance House
46 Marina
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria

Tel:2663282,2663323,2663441

Tlx:28716 AFRICA NG

Telefax: 2668802

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca, Morocco

Tel:309111/308585
Tlx: 28079 M
Telefax: 307964

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi, Kenya

Tel:330630/330637/8/9
Tlx:23289 AFRICARE
Telefax:339515

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20, Côte d'Ivoire

Tel:211050/211995
Tlx:22345 AFRE CI
Telefax:213193

Bureau de Contact
African Life Arcade
N° 111 Commissioner Road
Johannesburg, Afrique du Sud

Tel: 0001-6372634
Fax: 6372999

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine
de Réassurance

Date: 22 Juin 1995

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1994 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1995.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

EUGENE OKWOR
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



E. Okwor
Président



M. Belaziz
Vice-Président



S. Omari



N.N. Kadadi



P.J. Blackburn



O. Temu



Mohamed Y. Ali



Z. Nasri



I. Boukari-Yabara

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS:

M. S. APPIAH-AMPOFO (Ghana), M. M. LEMINE NATY (Mauritanie), M. E. SAMAKAI (Zambie), M. E. Ye ILONDO (Zaire), M. M. HABTEMARIAM (Ethiopie), M. M. NASS (Libye), M. K. A. SELIM (Egypte), Mme. A. SOUDRE (Burkina Faso), M. M. CHALOBAN (BAD)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE



Bakary Kamara
Directeur Général



J. Abban
Directeur Général Adjoint



SOMMAIRE

Page

Avant Propos	5
Principaux indicateurs financiers	5
Environnement commercial	7
Opérations	10
Production	11
Evolution de l'encaissement de primes brutes	11
Proportion des cessions volontaires par zone d'opération	11
Répartition géographique	11
Répartition de la production par branche	12
Autre revenus	12
- Placements à long terme	12
Sorties de portefeuille	13
- Sinistralité	13
- Sinistralité par centre de production	13
- Commissions et Charges	13
- Dépenses de fonctionnement	13
- Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques	13
Résultats de l'année de souscription close (1992)	14
Résultats de l'exercice financier 1994	14
Affectation des résultats	14
Autres activités	15
- Adhésions	15
- Ouverture du capital	15
- Relations avec les organisations soeurs	15
- Questions relatives au Personnel	15
- Formation et assistance technique	15
- Assemblée Générale	15
- Conseil d'Administration	16
- Evolution de l'encaissement de primes en monnaies originales/équivalent en USD	17
Rapport du Commissaire aux Comptes	18
Bilan au 31 Décembre 1994	19
Compte des Pertes et Profits au 31 Décembre 1994	21
Compte des Résultats Techniques au 31 Décembre 1994	23
Résultats Techniques par branche au 31 Décembre 1994	25
Etat des variations de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 1994	26
Notes annexes aux états financiers 1994	27
Annexes	
i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1994.	
ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 16ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Nairobi, République du Kenya, les 23 et 24 Juin 1994.	
iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1995.	



AVANT - PROPOS

Ce dix-septième rapport du Conseil d'Administration présente les comptes de la Société au 31 décembre 1994, dont les résultats de souscription de l'année 1992 (close pour la première fois), ceux des exercices antérieurs (1978 - 1991), ainsi que les comptes des exercices 1993 et 1994, non encore clos.

Ce rapport fait en outre le point de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de l'année sous revue. Il comporte aussi le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers, les résolutions adoptées par la Seizième Réunion Annuelle Ordinaire, un résumé du budget administratif adopté pour 1995, de même qu'un rappel des budgets approuvés et exécutés au titre des exercices 1993 et 1994.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a comptabilisé un montant de primes net d'annulations de 46.909.698 \$E.U. contre 38.568.305 \$E.U. en 1993, soit une progression de 21,63%. Après déduction des rétrocessions et les ajustements pour le mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 40.036.390 \$E.U..

A la clôture de l'exercice financier 1994, la Société a réalisé un excédent de souscription de 2.380.704 \$E.U. (1993 : 2.136.253 \$E.U.) - après déduction des sinistres encourus (22.076.570 \$E.U.), des commissions et charges (12.119.635 \$E.U.) et des frais de gestion (3.459.481 \$E.U.) - qui a été porté au compte des pertes et profits. A celui-ci se sont ajoutés les produits de placements et revenus provenant d'autres sources d'un montant de 1.450.603 \$E.U. (1993 : 1.218.477 \$E.U.) et les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance pour une somme de 765.919 \$E.U. (1993 : 835.143 \$E.U.) menant ainsi à un résultat positif de 4.597.226 \$E.U. (1993 : 4.312.078 \$E.U.). Il a été ensuite déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques représentant 894.725 \$E.U. (1993 : 668.377 \$E.U.), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 3.633.223 \$E.U. (1993 : 3.623.601 \$E.U.).

En application de la procédure comptable en vigueur, les résultats des années de souscription 1993 et 1994 non encore closes (excédents des revenus sur les charges) d'un montant de 18.754.595 \$E.U. (1993 : 19.625.425 \$E.U.) ont été reportés à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens était de 16.730.834 \$E.U. (1993 : 15.866.554 \$E.U.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulée au titre de cet exercice 1994 ont donné un chiffre négatif de 8.302.833 \$E.U. (1993 : 5.109.610 \$E.U.), qui a été porté au bilan en tant qu'élément séparé des fonds propres.

21, ce après provisionnement d'une portion de la perte potentielle antérieure cumulée de 7.036.528 \$E.U. (1993 : 7.118.647 \$E.U.). Suite à la dévaluation du Franc Cfa au début de 1994, les dépôts pour sinistres dans cette monnaie, à la clôture de l'exercice précédent, ont été réévalués et l'ajustement de conversion cumulée qui en a résulté, soit 5.336.528 \$E.U., déduite de la réserve pour risques en cours au 31 décembre 1993, tandis que le solde de 1.700.000 \$E.U. l'a été du compte des pertes et profits. Au 31 décembre 1994, l'ajustement de conversion cumulée s'élevait donc à 8.458.223 \$E.U. contre 7.191.928 \$E.U. en 1993. Il est envisagé d'absorber progressivement cette perte au cours des exercices à venir, car il est impératif de l'éliminer à terme afin de fortifier davantage la base financière de la Société.

Les fonds propres se chiffrent à 26.284.735 \$E.U. au 31 décembre 1994, soit un accroissement de 22,64% par rapport à leur niveau de 1993 (21.488.771 \$E.U.).

La reprise économique amorcée en 1993 dans nombre de pays industrialisés, s'est accentuée au cours de l'exercice sous revue. La signature des accords du GATT, concluant les négociations de l'Uruguay Round et débouchant sur la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Marrakech (Maroc), a confirmé la tendance amorcée au milieu des années 1980, à savoir la globalisation de l'économie et la chute de certaines barrières protectionnistes.

Certes, la moyenne du taux de croissance du P.I.B. des pays en développement se situe autour de 5,5% l'an, mais l'Afrique reste encore dans sa grande majorité en dehors de ce courant d'optimisme économique, malgré le renchérissement conséquent de quelques produits de base tels le café et le cacao. Avec un taux moyen de croissance du P.I.B. se situant autour de 3,3%, et une démographie encore galopante (3,7%), l'Afrique s'appauvrit davantage. Il faut toutefois rappeler que si la majorité des Etats du continent se situent dans ce lot, quelques uns au Nord et au Sud surtout, mais aussi à l'Ouest et à l'Est, semblent avoir connu des situations moins dramatiques.

Tous ces facteurs conjugués à une réduction de 10% de la capacité mondiale de réassurance n'ont pas aidé les sociétés africaines d'assurances dans leur quête de couvertures de réassurance. Il y a toutefois lieu de mentionner les signes précurseurs de la renaissance prochaine du marché de la rétrocession, situation qui à terme pourrait profiter aux réassureurs professionnels africains. Cependant, l'importance de plus en plus grande que prend le phénomène de la notation de sécurité (système du rating) atteste de ce que seuls les plus crédibles et les plus viables d'entre eux survivront. La loi de la sélection naturelle fera son effet, entraînant la disparition des plus faibles et des moins nantis.



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

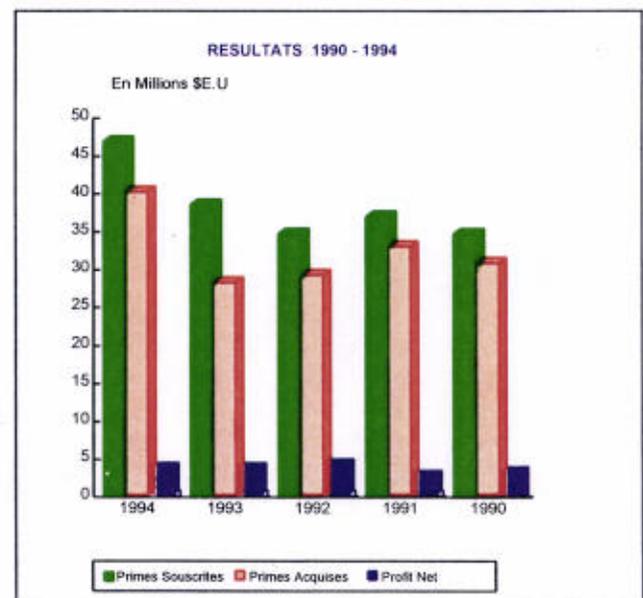
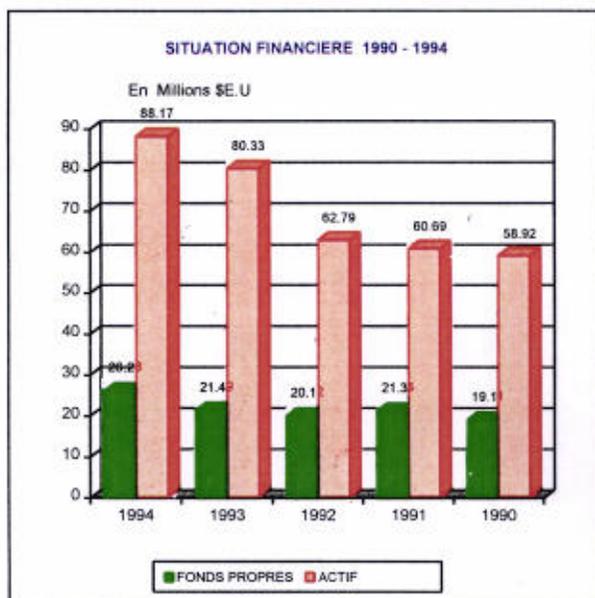
En 000 SEU	1994	1993	1992	1991	1990
------------	------	------	------	------	------

RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	46.910	38.568	34.755	37.016	34.723
PRIMES ACQUISES (NETTES)	40.036	28.071	29.018	32.800	30.554
PROFIT NET	3.633	3.624	4.121	2.640	2.860

SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	26.285	21.489	20.122	21.340	19.107
ACTIF	88.172	80.327	62.786	60.694	58.923





La dévaluation du Franc CFA, attendue depuis plusieurs années, est intervenue au début de l'exercice avec des effets multiplicateurs plus accrus: inflation galopante même si elle reste contrôlée (35%), baisse du pouvoir d'achat, réévaluation (bien que partielle) des sommes assurées, etc.

La Société a pour sa part réalisé, grâce à l'effet combiné d'une action marketing plus entreprenante et une image de marque plus positive - celle d'un réassureur professionnel - un chiffre d'affaires de 46,909 millions \$E.U., en augmentation de 21,62% par rapport à l'encaissement de 1993 qui s'élevait à 38,57 millions \$E.U., ce malgré les dévaluations de plusieurs monnaies de transaction, dont - phénomène sans précédent dans l'histoire économique et monétaire - celle d'une devise sous-régionale (FCFA) commune à 14 pays africains qui ensemble cédaient un volume de primes de 8,53 millions \$ E.U. à l'Africa Re.

L'appréciation d'autres monnaies africaines et le relèvement de la capacité de souscription en Incendie et Risques Industriels sont d'autres facteurs qui expliquent cette performance. La part des cessions volontaires s'est élevée à 47,56% du chiffre d'affaires global, en augmentation de près de 6 points par rapport à l'exercice précédent.

Par contre, la détérioration de la sinistralité dont le taux (en hausse de 12 points) a été de 56,25%, bien qu'elle s'explique par la survenance de deux événements catastrophiques majeurs (cyclones Hollanda et Gerald), suscite quelques préoccupations. La concurrence effrénée qui se livre sur plusieurs marchés précédemment monopolistiques mais aujourd'hui en voie de libéralisation et de privatisation, est un phénomène qu'il convient de contrôler de manière concertée, car l'avenir de la profession en dépend.

Le volume et le niveau de primes conservées ont pour leur part augmenté, s'élevant à 39.206.837 millions \$E.U. et 83,58% de l'encaissement brut respectivement, contre 28,070 millions \$E.U. et 83,79% en 1993.

La politique de souscription prudente des affaires non africaines initiée depuis un an, commence à donner des résultats encourageants. Ainsi, mieux que l'encaissement de 0,36 million \$E.U. réalisé dans ce secteur en 1993 (soit 0,93%), la souscription d'affaires d'Asie du Sud et du Moyen Orient a généré au titre de l'exercice sous revue un montant de 1,90 millions \$E.U. (soit 4,05% de la production).

Au titre des nouveaux placements, l'Africa Re a pris au cours de l'exercice 1994 une participation dans le capital de 2 sociétés d'assurances nationales, ce conformément à l'une de ses vocations qui est d'aider "à la création et au fonctionnement d'institutions nationales, régionales et sous-régionales d'assurances et de réassurance". Ceci représente un choix stratégique qu'elle entend poursuivre aussi longtemps que des opportunités de placements rentables s'offriront à elle.

Le relèvement sensible des taux d'intérêts sur les dépôts et autres placements à court terme, a permis au cours du 2ème semestre d'encaisser des produits financiers de 1.450.603 \$ E.U., soit une augmentation de 19,05% par rapport à l'exercice 1993.

Le ratio des frais de gestion aux primes nettes s'est pour sa part amélioré, en se situant à 8,82% au lieu des 9,56% enregistrés en 1993.

Par ailleurs, au 31 décembre 1994, 70 sociétés nationales avaient souscrit aux côtés des Etats et de la Banque Africaine de Développement pour 5.270.000 \$E.U. au capital de l'Africa Re, duquel montant 2.630.000 \$E.U. avaient été libérés, le reste devant l'être selon les modalités souples de paiement décidées par le Conseil lors de sa 61ème réunion.

Le séminaire annuel de réassurance de l'Africa Re s'est tenu à Nairobi du 19 au 23 septembre 1994 et a vu la participation de 54 professionnels en provenance de 12 pays de toutes les sous-régions de l'Afrique. De même, dans le cadre de l'Article 4 (1)(c) de l'Accord portant sa création, la Société a entrepris de mettre au point, avec l'assistance d'experts du continent, une structure d'assistance technique et d'aide à la gestion des compagnies nationales. Elle espère pouvoir offrir bientôt des services de qualité à toutes les entreprises désireuses d'en disposer.

Avec des fonds propres s'élevant à 26.284.735 \$E.U. au 31 décembre 1994, l'Africa Re est certainement plus solide financièrement. Aussi, entend-elle jouer de plus en plus le rôle qui doit être le sien sur le continent, celui d'un leader.

Toutefois, cet objectif ne pourra être atteint qu'avec le soutien continu de ses actionnaires (Etats, Banque et sociétés nationales) et de ses partenaires commerciaux. Aussi, le Conseil espère-t-il que celui-ci ne fera pas défaut à l'instrument d'intégration économique inter-africaine qu'est l'Institution continentale.

ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

APERÇU GENERAL DE LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE

L'activité économique mondiale a été caractérisée par une nette reprise, due essentiellement aux bonnes performances des pays industrialisés, notamment les Etats Unis, le Canada, l'Allemagne, la France etc, et dans une mesure non négligeable aux progrès sans cesse accomplis depuis plusieurs années déjà en matière de production par les marchés naissants. Les réalisations des pays en transition vers l'économie de marché (anciens pays communistes) n'ont pas été à la hauteur des espoirs nourris.



Au contraire, la détérioration des conditions et outils de production s'est accentuée de manière générale, à l'instar des années antérieures. Globalement ce sont les pays d'Asie et dans une moindre mesure ceux d'Amérique du Sud qui sont à l'origine des gains de production enregistrés en 1994 par les pays en développement, tandis que le continent Africain reste encore à la traîne et court de plus en plus le risque d'une marginalisation plus marquée par rapport au reste du monde.

Après la disparition du bloc communiste au début de la présente décennie, l'évènement économique le plus significatif enregistré en 1994 a été la signature en terre africaine (Marrakech) des Accords du GATT, qui concluent les négociations de l'Uruguay Round et aboutissent ainsi à la mise sur pied de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ces accords qui doivent entrer en vigueur dès le 1er janvier 1995 ont pour objet de développer la croissance potentielle de l'économie planétaire, d'élargir et renforcer la dynamique des relations commerciales qui unissent les nations du monde et surtout de lever les barrières protectionnistes érigées par les Etats.

L'intention est semble-t-il aussi de soutenir la libéralisation du commerce multilatéral par les efforts plus accentués en vue d'une intégration régionale plus accrue. C'est dans cette optique que s'inscrivent les actions de regroupement au sein de l'Union Européenne (U.E.), l'Accord de Libre Echange Nord Américain (ALENA), l'ASEAN, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays d'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, pour ne citer que les initiatives les plus significatives et prometteuses.

PAYS EN DEVELOPPEMENT

S'agissant de la situation des pays en développement, il est établi que ceux-ci peuvent raisonnablement prévoir un taux de croissance moyen de 5,5% pour la période 1994-95, c'est-à-dire assez proche de celui de l'ère 1992-93. Ceci ne doit tout de même pas masquer la réalité, qui est celle d'une grande diversité des situations. Dans bon nombre de ces pays le taux de croissance est encore très bas, voire même négatif, tandis que les conditions de vie des populations stagnent ou parfois même se détériorent. Les nations d'Asie du Sud, notamment, sont parmi celles dont le dynamisme économique est le plus remarquable et engendre un accroissement substantiel du revenu par tête d'habitant.

De l'avis des Institutions de Bretton Woods, ces différences entre pays en développement trouvent leurs origines dans la réussite ou l'échec des programmes macro-économiques de stabilisation et des autres politiques de réforme structurelle. Il semble que les réussites ont été enregistrées par les nations qui ont su créer un environnement macro-économique stable, inciter l'épargne locale et mettre en oeuvre des réformes structurelles qui ont elles-mêmes amélioré l'efficacité et la productivité.

Ces résultats ont en fait amené beaucoup d'entrepreneurs privés étrangers à investir dans les pays, ce qui s'est traduit par une augmentation conséquente et soutenue du flux d'un capital privé à la recherche d'opportunités de placement. En fait, les marchés naissants ont en outre tiré profit des excès de faiblesse qui avaient frappé l'activité économique de plusieurs pays industrialisés. A preuve, la tendance s'est rapidement inversée au cours du premier semestre de l'exercice sous revue dès l'instant où la croissance a repris et les taux d'intérêt se sont appréciés dans les pays développés.

ECONOMIE AFRICAINE

A la différence des autres pays en développement d'Asie et d'Amérique Latine, la situation économique en Afrique a été généralement tout aussi déprimée que lors des exercices antérieurs. En effet, la croissance économique n'a pas été à la mesure de la démographie galopante que connaît le continent, pour être traduite en un accroissement du revenu par tête d'habitant. Celui-ci a en fait baissé de 8% de 1989 à 1993.

Cependant, à court terme, certains indicateurs autorisent un optimisme prudent. Une demande plus accrue et un relèvement substantiel des prix des produits de base d'exportation (café, cacao notamment) doivent à terme amener une relance du commerce extérieur des pays producteurs. Certains états qui ont adopté des programmes d'ajustement structurel, eux-mêmes soutenus par des facilités structurelles renforcées (FASR), ont progressé plus rapidement que la moyenne. Ainsi, le flux de capitaux en direction de pays tels que le Kenya et l'Ouganda, a permis à ces derniers d'enregistrer un taux de croissance estimé de près de 3% en 1994.

Les perspectives d'une annulation partielle de la dette des pays les plus pauvres semblent plus prometteuses, même si les déclarations d'intention restent encore pour l'essentiel à traduire en actes.

L'évènement politique majeur survenu en Afrique du Sud au cours de l'exercice 1994 pourrait avoir des effets économiques considérables pour le continent. En effet, à l'heure de la globalisation et de la régionalisation de l'économie, l'émergence d'une Afrique du Sud démocratique et son intégration dans le processus de regroupement aideraient de façon notable le développement des échanges commerciaux et de la productivité dans la région.

Avec un taux de croissance moyen de 3,3% en 1994, l'Afrique fait mieux que lors de la décennie précédente, lorsque le taux de croissance du P.I.B. n'était que de 2% et que la démographie se situait à 3,7%. Cependant, cette amélioration ne doit pas cacher la réalité des disparités criantes entre les niveaux de développement des nations. En effet si quelques pays ont réalisé des performances appréciables - Maroc 11,8%, Tunisie 5%, Afrique du Sud et Soudan 3%, Nigéria



2,2%, Egypte 2,6% - la grande majorité des autres ont connu des chiffres voisins de 1%, voire même négatifs. Ainsi, si parmi les effets attendus de la dévaluation de 50% du Franc CFA, il faut compter à terme une relance des exportations, les économies phares de la sous-région francophone pâtissent encore d'une importante inflation (35%), même si celle-ci a pu être maîtrisée dans la plupart des pays concernés. Le retour de l'investissement privé étranger en Côte d'Ivoire est pour l'instant le seul effet immédiat enregistré par cette dévaluation, qui reste une décision sans précédent dans l'histoire économique et financière du continent. C'est en effet, la première fois qu'une monnaie sous-régionale, commune à 14 pays aux niveaux de développement différents, est drastiquement et uniformément dévaluée.

Les effets d'une telle mesure se feront longtemps encore sentir dans tous les domaines de l'activité économique, dont l'industrie africaine des assurances.

SECTEUR DES ASSURANCES

L'exercice 1994 n'a pas connu de bouleversement sur le plan international. Si 1993 a été une année de bonne facture, il n'a pas été enregistré de changements majeurs au cours de l'exercice sous revue. Certes, les réassureurs des Bermudes, grâce à une capacité plus importante (25 milliards \$E.U. en 1994 contre 10 milliards \$E.U. deux ans auparavant), sont de plus en plus considérés comme un marché alternatif crédible, tandis que le Lloyds a connu un flux de capitaux, ce qui pourrait constituer un nouveau départ pour cette institution qui serait ainsi révisée, mais la tendance des années antérieures a été maintenue. En effet, le phénomène de la réduction du nombre de sociétés de réassurance s'est accentué au cours de cette année avec la disparition d'une centaine de réassureurs professionnels depuis 1990, par suite de retraits, acquisitions ou de fusions, entraînant ainsi la contraction de la capacité mondiale de près de 10%.

De même, les parts de marché des différents réassureurs sont restées aux mêmes niveaux qu'au cours des exercices 1991 à 1993: Allemagne 36%, Etats Unis 27%, Suisse 10% etc.

La rentabilité qui n'a cessé de se contracter au cours des 5 dernières années, ne semble pas avoir été meilleure en 1994. Tous les professionnels s'accordent à dire que cette tendance se perpétuera tant que ne sera pas amorcé un retour aux principes de base que sont un prix juste pour la couverture consentie et un contrôle rigoureux des accumulations.

Certains analystes suggèrent par ailleurs qu'une discipline de marché permettant une évaluation objective des risques (agrégats) et des sinistres maximum possibles (SMP) des cédantes, hâterait la tendance qui semble se dessiner, celle de la renaissance du marché de la rétrocession, car ainsi seulement les réassureurs pourront répartir les risques de manière objective, voire scientifique.

La notation (système du rating) des sociétés de réassurance prend de plus en plus d'importance auprès des cédantes, exigence qui, depuis la déconfiture du Lloyds et le retrait de plusieurs opérateurs, a à leurs yeux toutes les vertus de crédibilité et de sécurité des réassureurs.

Il est devenu indispensable pour tous les professionnels ne disposant pas de marchés captifs de conjuguer harmonieusement savoir-faire technique et surface financière d'une indéniable solidité, pour acquérir de nouvelles parts ou à tout le moins conserver celles en portefeuille.

La scène de l'assurance africaine a été elle aussi quelque peu désertée par certains de ses acteurs traditionnels pour divers motifs, dont un au moins revient sans cesse, tel un leitmotiv: celui de la non rentabilité économique d'une présence constante, en raison de l'érosion monétaire que connaissent la plupart des pays du continent.

La dévaluation brutale du Franc CFA est venue en fait conforter cette appréhension au demeurant justifiée et légitime. Cette décision dont les effets se feront longtemps encore ressentir dans l'activité économique des pays de la zone franc, pourrait avoir des conséquences autrement plus dommageables pour les sociétés d'assurances en raison de l'inexistence d'une culture de l'assurance dans les ménages et auprès des entrepreneurs africains. En fait, ceci a amené maints autres réassureurs à repenser leur stratégie africaine, afin de l'adapter aux critères d'une gestion rentable, sans pour autant rompre avec une région qui, bien qu'abandonnée par plusieurs partenaires, présente encore des atouts non négligeables.

La Société Africaine de Réassurance dont l'objet demeure la promotion de l'activité d'assurance et de réassurance en Afrique, le développement des capacités de souscription et de rétention, ainsi que le soutien à l'expansion économique du continent, doit en outre intégrer la dimension du profit à ses préoccupations, si elle veut garder intact l'intérêt de ses nouveaux actionnaires (sociétés nationales). Aussi, a-t-elle au cours de l'exercice sous revue pratiqué une souscription rigoureuse, sans pour autant faillir à la mission confiée par ses pères fondateurs.

Pour ce faire, elle se doit d'accompagner les changements inéluctables qui se dessinent à l'horizon de la décennie 1990. L'entrée en vigueur du traité instituant la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) en 1994, va entraîner des mutations dont l'impact ne sera perçu qu'à partir de l'exercice 1995. Cet événement est en outre survenu au moment où s'est produit le bouleversement monétaire qu'est pour ces pays la dévaluation du franc CFA. Le réflexe d'une réévaluation des risques couverts qui aurait dû être initiée par les assureurs ne s'est malheureusement pas produit, limitant ainsi le volume de primes escomptées.



Par ailleurs, il ne semble pas que les professionnels africains de l'assurance - à tout le moins ceux opérant sur les marchés ayant encore un certain attrait pour des investisseurs potentiels - aient pris les mesures de gestion de leurs entreprises qu'exige la concurrence effrénée qu'engendrera la mise en oeuvre des accords de l'Uruguay Round relatifs à la liberté des services.

Il est impérieux que les assureurs africains, à l'instar de leurs collègues des autres continents, prennent sans tarder les mesures nécessaires pour faire face à cette nouvelle donne du commerce international. Ainsi seulement ils amélioreront leur compétitivité et leur efficacité afin de protéger leurs acquis et de poser les jalons d'une expansion future.

OPERATIONS

Comme par le passé, les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles été classées ainsi qu'il suit:

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie

Les centres de production, au nombre de quatre sont restés les mêmes:

- Afrique de l'Ouest anglophone (Siège)
- Afrique Centrale et Occidentale francophone (Bureau Régional d'Abidjan)
- Afrique du Nord (Bureau Régional de Casablanca)
- Afrique Orientale et Australe (Bureau Régional de Nairobi)

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales.

La Division de l'Afrique de l'Ouest anglophone, le programme Autofac de la Société, le Pool Aviation Africain et le Pool Africain des Risques Pétroliers et Energétiques sont gérés à partir du Siège de la Société, de même que les acceptations internationales qui le sont conjointement avec le Bureau de Nairobi.

Le Tableau ci-après donne les principaux indicateurs de performance de la Société.

DESCRIPTION (EN 000 \$E.U.)	1994			1993		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
PRIMES(Nettes d'annulations)	46,909	7,703	39,206	38,568	6,249	32,319
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	3,930	684	3,246	(6,766)	(2,517)	(4,249)
PRIMES ACQUISES	50,839	8,387	42,452	31,802	3,732	28,070
SORTIE DE PORTEFEUILLE						
SINISTRES PAYES	18,974	3,057	15,917	11,253	572	10,681
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	9,630	1,055	8,575	2,096	438	1,658
SINISTRES ENCOURUS	28,604	4,112	24,492	13,349	1,010	12,339

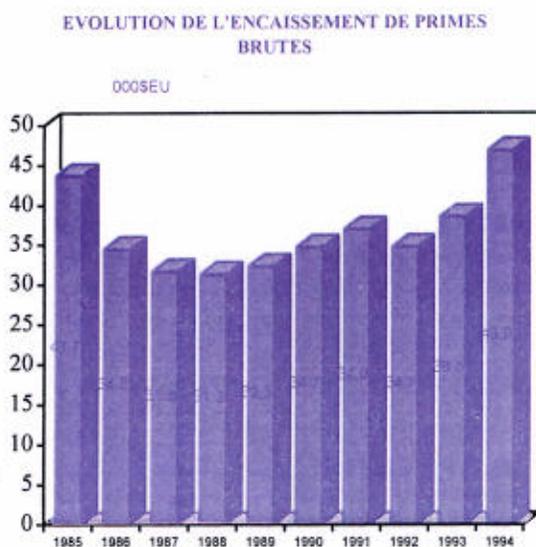


PRODUCTION

La Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1994 un volume de primes brutes de 46,91 millions \$E.U., soit 21,62% de plus que la production de 38,57 millions \$E.U. enregistrée en 1993.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Le graphique ci-après indique la tendance de l'encaissement depuis 1985. La production réalisée est la plus importante des dix dernières années.



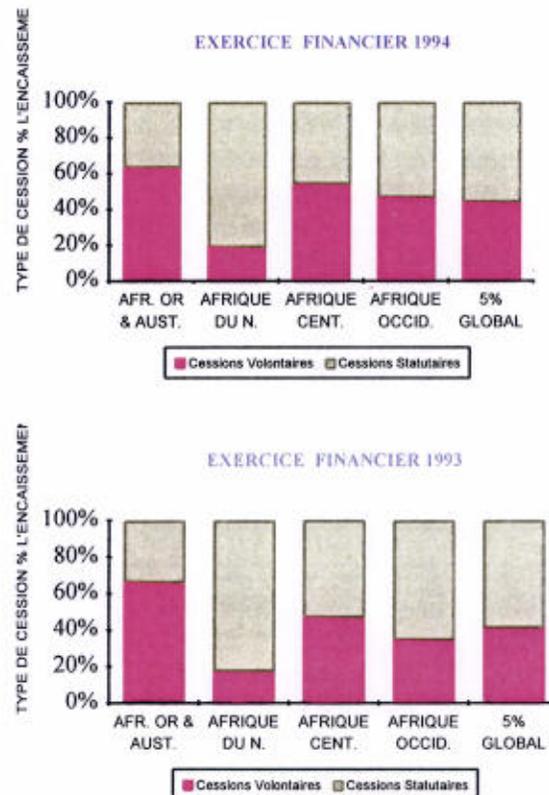
Cette performance tient aux facteurs suivants:

- L'action de marketing de la Société qui est restée vigoureuse a permis d'augmenter les parts additionnelles de traités et les cessions facultatives du marché d'assurances africain. Avec l'intensification de ses efforts de promotion commerciale et l'assistance technique apportée aux cédantes, tout porte à croire que l'Africa Re enregistrera un volume d'affaires plus substantiel au cours des prochaines années.
- L'appréciation de certaines monnaies de transaction en Afrique de l'Est et la fixation du taux de change du Naira par rapport aux autres monnaies, facteurs dont les effets positifs se seraient davantage faits ressentir n'eût été la dévaluation du Franc Cfa.
- L'augmentation de la capacité d'acceptation d'affaires Incendie/Risques Techniques qui a permis de souscrire des parts plus importantes sur les marchés d'Afrique de l'Ouest anglophone et du Nord. Avec cette capacité, le niveau de l'encaissement peut encore s'accroître dans les prochaines années.
- La souscription d'un volume d'affaires plus substantiel en \$E.U. - Tous Risques Chantiers et

Energétiques - est une autre raison de l'accroissement de l'encaissement.

PROPORTION DES CSSIONS VOLONTAIRES PAR ZONE D'OPERATIONS

La part des cessions volontaires a représenté 47,56% de la production de la Société contre 41,61% en 1993.



Avec 64,02% contre 66,74% en 1993, l'Afrique Orientale et Australe enregistre la plus grande part des cessions volontaires, suivie de l'Afrique Occidentale et Centrale francophone créditée de 54,99% contre 47,66% en 1993. L'Afrique de l'Ouest anglophone arrive en troisième position avec un chiffre de 47,56% contre 30,40% l'exercice précédent. Le taux de 21,05% enregistré par l'Afrique du Nord, bien qu'étant plus faible que ceux des autres centres de production, est supérieur à celui réalisé en 1993, soit 18,24%; le volume d'affaires additionnelles est resté faible dans cette région du fait des limites élevées des traités.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'Afrique Orientale et Australe a réalisé le meilleur chiffre d'affaires, soit 16,25 millions \$E.U.; cet encaissement représente 34,65% de la production globale de la Société et excède de 40% le chiffre de 11,60 millions \$E.U. réalisé par ce bureau en 1993.

Avec un volume de primes de 15,06 millions \$E.U., soit 32,11% de l'encaissement total de la Société et une



progression de 12,72% par rapport au chiffre de 13,36 millions réalisés en 1993, l'Afrique du Nord occupe la deuxième place.

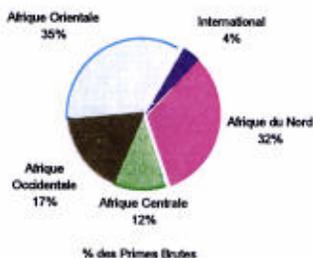
Quant à l'Afrique de l'Ouest anglophone, elle a souscrit 8,12 millions \$E.U. de primes représentant 17,31% de la production de la Société soit près du double de son encaissement de l'exercice précédent qui avait été de 4,72 millions \$E.U.. Cette performance s'explique entre autres par la fixation du taux de change du Naira par rapport au Dollar E.U. et l'augmentation de 40% du volume d'affaires souscrites en monnaie nigériane.

L'Afrique Occidentale et Centrale francophone a pour sa part produit 5,57 millions \$E.U. de primes, soit 11,88% de l'encaissement global et une baisse de 34,70% par rapport au chiffre de 8,53 millions \$E.U. enregistré en 1993, qui tient à la dévaluation de 50% du Franc Cfa. Il importe toutefois de noter que le bureau a comptabilisé un encaissement plus élevé en monnaie de souscription (2.844,5 millions Fcfa contre 2.424,5 millions Fcfa en 1993).

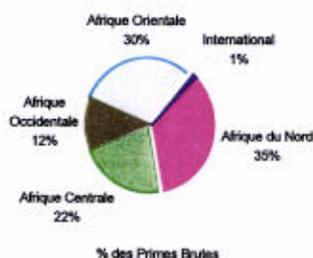
Enfin le solde de 1,90 million \$E.U. qui représente 4,05% de la production de la Société - contre 0,36 million \$E.U. et 0,93% l'exercice précédent - provient des affaires internationales.

Les données fournies ci-dessus font l'objet des représentations graphiques qui suivent

EXERCICE FINANCIER 1994



EXERCICE FINANCIER 1993



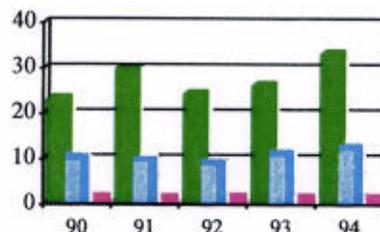
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Comme les années précédentes, les affaires de la branche Incendie et Accident ont constitué avec un chiffre de 33,17 millions \$E.U., le gros de la production; l'encaissement réalisé au titre de ces acceptations, qui est en progression de 26,79% par rapport aux 26,16 millions \$E.U. enregistrés en 1993 représente 70,72% du chiffre d'affaires global de la Société contre 67,82% en 1993.

D'autre part, la production de la branche Maritime et Aviation a enregistré une hausse de 13,07%, passant de 10,86 millions \$E.U. en 1993 à 12,28 millions \$E.U. en 1994. La contribution de ces affaires au portefeuille de la Société est de 26,18% contre 28,16% en 1993.

Le solde de 1,45 million \$E.U. provient de la branche Vie dont l'encaissement accuse une baisse de 6,45% par rapport à la production de 1,55 million enregistrée au titre de l'exercice précédent. Ceci s'explique par le fait que la plupart des affaires sont souscrites en monnaies locales qui elles mêmes se sont dépréciées par rapport au Dollar E.U. au cours des dernières années.

En Millions \$E.U



AUTRES REVENUS

Placements à Long Terme

Comme les années précédentes, Shelter-Afrique n'a pas déclaré de dividende. D'autres placements ont été effectués en 1994, qui devraient produire des revenus dans les années à venir.

Au cours de l'exercice, la Société a versé la seconde tranche de 200.000 \$E.U. au titre de la libération des actions ordinaires souscrites auprès de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) pour une valeur totale de 1 million \$E.U., conformément aux modalités arrêtées. Ceci porte à 400.000 \$E.U. le montant total investi dans cette institution. De même, elle a payé une somme de 120.780 \$E.U. représentant la valeur de 6700 sur les 10000 actions ordinaires souscrites auprès de la Compagnie Nationale d'Assurances de Côte d'Ivoire.



Revenus Provenant des Placements à Court Terme et d'Autres Sources

L'augmentation des taux d'intérêts perçus sur les dépôts en devises étrangères durant le second semestre de l'exercice, mais aussi l'achat d'obligations additionnelles en cours d'année, ont permis de relever le niveau de ces revenus chiffrés à 1.450.603 \$E.U. (1993 : 1.218.477 \$E.U.).

Les intérêts perçus sur les dépôts à terme et les comptes courants se sont élevés à 874.013 \$E.U. (1993 : 807.827 \$E.U.) tandis que ceux produits par les obligations étaient d'un montant de 416.094 \$E.U. (1993 : 300.004 \$E.U.). Cette hausse est due à des investissements additionnels effectués durant l'exercice.

Les commissions perçues au titre de la gestion des Pools Africains (Aviation/Pétrole et Risques Energétiques) se sont contractées, passant à 66.653 \$E.U. (1993 : 89.274 \$E.U.) du

fait de la baisse de l'encaissement de ces entités.

Quant aux intérêts produits par les dépôts de réassurance, ils ont baissé de 8,3% suite à la dévaluation du Franc Cfa.

SORTIES DE PORTEFEUILLE

Sinistralité

Le taux de sinistres enregistré en 1994 est de 56,25% contre 41,98% en 1993. Cette hausse découle de la détérioration de la sinistralité du portefeuille Incendie/Accident qui a été affecté par les cyclones Hollanda à Maurice et Géralda à Madagascar, et de la concurrence acharnée qui a fait suite à la libéralisation de certains marchés d'assurances africains.

Le Tableau ci-après fournit des données techniques sur la sinistralité.

RATIOS DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE : EXERCICE 1994 EN MILLIONS \$ E.U.

BRANCHE D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPT. INTERNATIONALES			TOTAL			1993
	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIS%	RATIO SINIST%
INCENDIE & ACCIDENT (y compris Eng.)	21,11	34,57	61,06	0,16	1,39	11,51	21,27	35,96	59,15	41,26
MARITIME & AVIAT.	5,79	12,64	45,81	0,20	0,67	29,85	5,99	13,31	45,00	40,56
VIE	1,34	1,57	85,35	-	-	-	1,34	1,57	85,35	64,06
TOTAL	28,24	48,78	57,89	0,36	2,06	17,48	28,60	50,84	56,25	41,98

Sinistralité par Centre de Production

- Le marché de l'Afrique Occidentale anglophone a enregistré un ratio de sinistre satisfaisant (15,39% contre 21,18% en 1993), tandis que celui couvert par le Bureau Régional d'Abidjan voit le sien passer de 18,35% à 38,06%.
- En Afrique du Nord, le ratio s'est légèrement détérioré puisqu'il a augmenté de 38,11% à 43,16%.
- De 28,39% en 1993, il a atteint 54,52% en Afrique Orientale et Australe, hausse qui s'explique par le règlement des sinistres provoqués par les cyclones Hollanda et Géralda et celui de la Station Hydroélectrique de Melka Wakena (Ethiopie) survenu en 1991.

Commissions et Charges

En 1994, les commissions et charges se sont élevées à 12.119.635,20 \$E.U., soit 30,91% des primes conservées, contre respectivement 10.506.076 \$E.U. et 32,51% en 1993.

Dépenses de Fonctionnement

L'amélioration du ratio des frais de gestion qui est passé de 9,56% (1993) à 8,82% est due aux effets combinés de la dévaluation de 50% du Franc Cfa, de la vacance de postes durant l'exercice et de l'augmentation de 21,31% de la prime conservée.

La diminution constante de près de 1% de ce ratio au cours des deux dernières années dénote une tendance vers la norme internationalement acceptée.

Cette amélioration aurait pu être plus sensible n'eût été l'appréciation du Shilling kényan et la fixation de la parité du Naira vis-à-vis du Dollar E.U..

Autres Dépenses Non Imputées au Compte des Résultats Techniques

Les dépenses au titre des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont baissé de 18,7%, les frais de voyage relatifs aux assises de ce dernier organe ayant été



réduits de 37,84% du fait de la proximité des lieux de réunion. Les coûts du transport local et les frais de location de salles et équipement d'interprétation ont également diminué, aussi bien pour les séances de l'Assemblée que celles du Conseil.

L'augmentation des amortissements, qui de 128.367 \$E.U. en 1993 sont passés à 146.854 \$E.U. s'explique par la dépréciation des articles achetés et utilisés durant l'exercice. De même, les frais d'audit ont été relevés de 35.000 \$E.U. à 36.500 \$E.U. étant donné le volume de travail supplémentaire que doit effectuer le Commissaire aux Comptes.

Contrairement à l'exercice précédent au titre duquel un gain de change matérialisé de 122.205 \$E.U. a été réalisé, il a été enregistré une perte de change matérialisée de 400.805 \$E.U. pour l'exercice sous revue. Elle tient à la dévaluation du Franc Cfa dont les effets ont absorbé les gains obtenus dans d'autres monnaies locales qui se sont appréciées durant l'année.

Résultats de l'Année de Souscription Close (1992)

Conformément à la pratique de la Société, l'année de souscription 1992 qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été close le 31 décembre 1994.

Elle a enregistré une production totale de 34.405.957 \$E.U. dont 4.898.193 \$E.U. ont été rétrocédés. Les sinistres nets de cet exercice se sont élevés à 6.265.833 \$E.U. tandis que les commissions et les charges se sont chiffrées à 8.914.077 \$E.U. et 500.288 \$E.U. respectivement et les frais de gestion à 3.141.605 \$E.U.. De l'excédent de 10.685.972 \$E.U. qui s'est ainsi dégagé, un montant de 1.104.111 \$E.U. a été affecté à l'ajustement de conversion cumulée et une réserve de 7.284.173 \$E.U. constituée au titre des sinistres en suspens, conformément aux modalités de calcul adoptées dans ce domaine. Après avoir tenu compte de tous les éléments de dépenses, il s'est dégagé un bénéfice de souscription de 2.297.687 \$E.U. en baisse de 4% par rapport au chiffre correspondant (2.399.099 \$E.U.) de l'année de souscription 1991 close pour la première fois au 31 décembre 1993. Cet excédent a été porté au compte des pertes et profits.

Résultats de l'Exercice Financier 1994

Les résultats de l'exercice indiquent une amélioration globale des revenus de souscription. Il en ressort en effet une progression de 21,63% de l'encaissement de primes brutes et une augmentation des primes rétrocédées de 23,27% qui se sont traduites par une amélioration de la rétention de 21,31%. En raison de l'augmentation des charges de 29,74%, l'excédent des revenus sur celles-ci a accusé une chute de 4,12% par rapport à 1993 (8.042.439 \$E.U.). Le relèvement des charges tient à la hausse assez importante de 49% des sinistres nets comparée à celles moins fortes des commissions et charges d'une part et des frais de gestion, d'autre part, qui ont été de 15,36% et 11,96% respectivement.

Suite à la dévaluation du Franc Cfa, il a été procédé à une réévaluation des dépôts pour sinistres constitués dans cette monnaie au 31 décembre 1993. La baisse en valeur desdits dépôts qui correspond à l'ajustement de conversion cumulée, soit 5.336.527 \$E.U., a donc été déduite de la réserve pour risques en cours au 1er janvier 1994.

Sur le montant de l'excédent réalisé au titre de l'exercice, soit 7.710.682 \$E.U., 5.329.978 \$E.U. ont été affectés à la réserve pour risques en cours; tandis que le solde de 2.380.704 \$E.U. (1993 : 2.136.253 \$E.U.) a été porté au compte des pertes et profits.

A l'exception des revenus de placements qui sont passés à 1.450.603 \$E.U. (1993 : 1.218.477 \$E.U.) et les dépenses relatives aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil qui ont diminué pour atteindre le niveau de 286.390 \$E.U. (1993 : 325.205 \$E.U.) tous les autres postes du compte des pertes et profits n'ont pas contribué au bénéfice de l'exercice autant qu'en 1993.

Les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance ont baissé de 8,29% et contrairement à l'exercice précédent au titre duquel un gain de change matérialisé a été réalisé, une perte de change a été enregistrée pour l'année sous revue. Les honoraires du Commissaire aux Comptes ont été en hausse de 4,29% et les amortissements de 14,40%.

Néanmoins, le bénéfice total réalisé par la Société au titre de l'exercice s'est élevé à 3.633.223 \$E.U. contre 3.623.601 \$E.U. en 1993.

Affectation des Résultats

Au cours des deux derniers exercices, la Société, en sus des actions gratuites distribuées aux membres, a payé des dividendes pour un montant cumulé de 1.744.000 \$E.U. (1.024.200 \$E.U. pour 1992 et 719.800 \$E.U. pour 1993), ce en application de la politique incitative de rémunération du capital investi adoptée par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration. Cependant, eu égard aux développements mentionnés auparavant, notamment ceux relatifs aux risques et à l'ampleur du phénomène de l'Ajustement de Conversion Cumulée il serait mal avisé d'ignorer cette préoccupation de stabilité financière de la Société. Il importe en effet, en même temps que le capital est rémunéré par le biais de paiement de dividende, qu'il soit en outre protégé par un renforcement de l'assise financière de l'Institution.

Alors que tous les effets négatifs de la dévaluation brutale du FCFA se feront ressentir durablement; déjà se profilent à l'horizon de l'exercice en cours les signes annonciateurs de dépréciations importantes de certaines monnaies de transaction majeures.

Aussi, le Conseil recommande-t-il de différer une distribution éventuelle de dividendes en consolidant avant tout la base financière de l'Africa Re et, conformément aux modalités



d'affectation des résultats telles que prévues par la résolution No. 4/1992, de procéder à la répartition du bénéfice net de 3.633.223 \$E.U. réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1994 ainsi qu'il suit:

- 1.816.611 \$ E.U. à la Réserve Générale,
- 908.306 \$E.U. aux Autres Réserves (y compris la Réserve pour fluctuations de change), et
- le solde, soit 908.306 \$E.U., en Report à nouveau.

AUTRES ACTIVITES

ADHESION

Malgré l'intérêt manifesté par bien des pays, aucune nouvelle adhésion d'Etat n'a été enregistrée au cours de l'année 1994.

De nombreux contacts ont été pris par la Direction, sans que cela ne résulte en une adhésion formelle, bien que l'Africa Re entretienne des relations d'affaires avec tous les marchés africains. Le Conseil et la Direction restent confiants et sont convaincus qu'à bref délai, l'actionnariat de l'Africa Re sera plus large qu'il ne l'est en cette fin d'exercice.

OUVERTURE DU CAPITAL

Au 31 décembre 1994, 70 sociétés nationales ont souscrit 527 actions d'un montant nominal de 5.270.000 \$E.U. dont 2.630.000 \$E.U. ont été payés. Cependant, malgré ce succès et l'enthousiasme jusqu'ici manifesté par les actionnaires potentiels, de nombreux marchés ont émis le vœu de voir accorder des modalités plus souples de paiement, pour tenir compte des difficultés de trésorerie que rencontrent en ce moment certaines sociétés nationales.

Après examen de cette requête et ses implications pour le développement et la consolidation de la coopération inter-africaine, le Conseil d'Administration a convenu d'un échéancier et de modalités plus souples de paiement des actions souscrites. Ainsi, les actionnaires désireux de régler leurs parts peuvent le faire en 4 annuités (25% l'an), sur la base de la valeur de l'action en vigueur au moment du premier règlement.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS SOEURS

Au cours de l'exercice sous revue, l'Africa Re a pris une part plus active dans la vie des organisations et associations sous-régionales d'Assurances. En sus de sa participation traditionnelle aux assises de l'Organisation des Assureurs Africains (OAA), de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), de l'Association des Sociétés d'Assurances de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (WAICA), de l'Organisation des Assureurs de l'Afrique de l'Est (OAAE), elle a été présente aux réunions biennales de la conférence des assureurs du Tiers-Monde (TWIC) et de l'Union Générale des Assureurs Arabes (UGAA).

Aux côtés d'autres professionnels du continent, elle a, dans le

cadre de l'OAA, contribué à la mise sur pied du "Forum de la Réassurance Africaine" et d'une rencontre des assureurs vie en Afrique, ce conformément à sa fonction telle que stipulée par l'article 4 alinéa 1 (f), qui est de "favoriser les contacts et la coopération commerciale entre institutions africaines d'assurance et de réassurance".

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Au 31 décembre 1994, l'effectif du personnel était de 109 personnes, originaires de 17 pays et répartis selon les catégories ci-après :

- 28 Cadres (Directeurs et professionnels)
- 66 Employés (personnel de soutien)
- 15 Travailleurs manuels.

FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

L'Africa Re a organisé du 19 au 23 septembre 1994 à Nairobi, son séminaire annuel consacré à la réassurance, à l'intention cette fois des employés de ses partenaires commerciaux (cédantes) ayant l'usage de la langue anglaise. Cette rencontre a regroupé 54 participants, en provenance de 12 pays de toutes les sous-régions de l'Afrique. La Société a en outre comme par le passé accueilli de nombreux stagiaires, employés de ses cédantes, tant à son siège principal que dans ses bureaux régionaux, pour des programmes spécifiques ayant pour but la formation continue sur le tas.

Elle a au cours de cet exercice initié la mise au point d'un fonds commun de consultation. Il s'agit pour elle, de mettre à profit et à la disposition de sa clientèle son expérience ainsi que l'étendue et la diversité de son champ d'intervention et de sa connaissance des différents marchés. L'opération consiste en la mise au point d'un fichier des compétences disponibles sur le continent pour être mises à la disposition des entreprises africaines qui en feraient la demande, sous la forme d'une consultation, précédée au besoin d'un audit. Cette initiative semble être la bienvenue auprès des marchés nationaux. Il va sans dire qu'une telle action ne réussira que grâce à la disponibilité des experts retenus, à la confiance et au soutien des compagnies qui souhaiteraient revoir leur structure, leurs méthodes de gestion technique, financière, informatique ou administrative.

ASSEMBLEE GENERALE

A l'invitation de la République du Kenya, la 16ème Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale a eu lieu à Nairobi les 23 et 24 Juin 1994.

Ont participé à ces assises 54 membres (Etats et sociétés nationales actionnaires) ainsi que la Banque Africaine de Développement (B.A.D.), représentant 88,47% des pouvoirs de vote. La cérémonie solennelle d'ouverture a été placée sous la présidence effective du Professeur George SAITOTI, Vice-Président de la République du Kenya, en présence de Son Excellence Mathias KEAH, Ministre Délégué aux Finances.



Dans son discours de bienvenue, Mr. W. MBOTE, Directeur Général de la Kenya Re a remercié tout d'abord l'Assemblée Générale pour l'honneur fait à la République du Kenya, en acceptant l'invitation qui lui a été adressée de tenir sa 16ème Réunion à Nairobi. Faisant le point de l'évolution de l'industrie africaine des assurances, il a noté les formidables progrès accomplis dans ce secteur, tout en déplorant toutefois les graves répercussions qu'ont les conditions économiques défavorables de la plupart des pays du continent sur l'activité et par conséquent le rôle des assureurs en tant qu'investisseurs institutionnels. Il a conclu en lançant un appel à tous les professionnels afin qu'ils fassent recours de façon plus systématique aux instruments de coopération sous-régionale, telle l'Africa Re.

Le Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, Mr. Eugene OKWOR a remercié le Vice-Président SAITOTI pour avoir accepté de présider la cérémonie solennelle d'ouverture et exprimé la gratitude de la Société au Président Daniel A. MOI pour le soutien constant apporté par le pays hôte à l'Africa Re depuis sa création. Faisant ensuite le point des réalisations de l'Institution, il a indiqué que malgré la faiblesse de son capital de départ (4.660.000 \$E.U.), celle-ci peut aujourd'hui s'enorgueillir de disposer de fonds propres s'élevant à 21,400 millions \$E.U. au 31 décembre 1993, ce après avoir payé la 2ème moitié du capital initial en 1988 (4.660.000 \$E.U.), distribué des actions gratuites en 1992 (6.700.000 \$E.U.) et versé des dividendes d'un montant de 450.000 \$E.U. en 1982 et 1.024.200 \$E.U. en 1992. Il a fait remarquer que le taux annuel moyen de rendement des capitaux investis se situe ainsi donc à 17,24%. S'agissant de l'exercice 1993, la Société a enregistré un bénéfice net de 3.623.601 \$E.U., montant duquel 719.800 \$E.U. seront déduits et distribués à titre de dividende, soit 400 \$E.U. par action souscrite et libérée.

Il a annoncé à l'Assemblée Générale l'adoption par le Conseil, à l'initiative de la Direction, d'un Plan Stratégie (1993-2010) et d'un Plan d'Action Quinquenal (1993-1998) qui assurément permettront à la Société d'accomplir des progrès plus importants au cours des années à venir, si bien entendu l'environnement économique et social dans lequel elle opère ne se dégrade pas davantage.

Prenant à son tour la parole, l'honorable M. KEAH a félicité l'Africa Re pour avoir pu faire face à la concurrence internationale et réaliser les progrès inscrits à son actif. Elle a amplement justifié la vision de ses pères fondateurs, qui est celle de la constitution d'un instrument dynamique de coopération africaine. Il a enfin lancé un appel aux Autorités de contrôle des pays africains pour qu'elles épaulent efficacement l'Africa Re et les autres réassureurs nationaux et sous-régionaux dans leur mission de rétention d'un maximum de primes sur le continent, afin d'aider à son développement économique.

Le Vice-Président G. SAITOTI a remercié l'Africa Re au nom du Peuple, du Président et du Gouvernement kényans pour avoir accepté l'invitation de son pays. Il a souligné l'importance du rôle économique de l'assurance et déclaré qu'avec la constitution de blocs régionaux à travers le monde il est temps que l'Afrique réalise son union économique, en fondant des instruments de coopération fiables et complémentaires. Par suite de la libéralisation et de la privatisation des économies africaines, une concurrence plus exacerbée s'installera, entraînant la disparition des entités les plus faibles, ce qui rend impérieuse la consolidation de l'assis financière de la Société.

Il a souhaité plein succès à la 16ème réunion et déclaré ouvertes les délibérations de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale a examiné le Rapport Annuel (1993) du Conseil d'Administration et approuvé les comptes finaux de la Société au 31 décembre 1993, qui ont dégagé un bénéfice net de 3.623.601 \$E.U., duquel 719.800 \$E.U. seront déduits et distribués à titre de dividende, 2.011.801 \$E.U. affectés à la Réserve Générale et 892.000 \$E.U. reportés au nouveau. Elle a amendé le Règlement régissant l'élection de Administrateurs, pour tenir compte de la venue au sein du Conseil des représentants (3) des actionnaires de la classe I (sociétés nationales). Le cabinet Deloitte & Touche - Côte d'Ivoire - a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes pour vérifier les comptes clos au 31 décembre 1993 et faire rapport sur la situation financière de la société à la 17ème réunion.

L'Assemblée Générale a élu Mlle Zoulikha NASRI (Maroc), Messieurs Octavian TEMU (Tanzanie) et Inoussa BOUKARI YABARA (Bénin) en remplacement des Messieurs Hassa OUZZANI CHADI (Maroc), Kidola MAKANI (Tanzanie) et Ayi A. AMAVI (Togo), respectivement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil a tenu 3 réunions aux lieux et dates ci-après :

- 61ème Réunion à Abidjan les 18 et 19 avril 1994
- 62ème Réunion à Nairobi le 21 juin 1994
- 63ème Réunion à Lagos les 14 et 15 Novembre 1994,

ainsi qu'une réunion extraordinaire, le 20 juin 1994 à Nairobi à l'effet de nommer le Directeur Général Adjoint. Mr. Jame Reynolds ABBAN (Ghana) a été choisi à ce poste.

Au cours de ces différentes réunions, nombre de décisions importantes ont été prises, dont notamment le principe de l'ouverture de bureaux de liaison en Afrique du Sud et à Maurice, la construction de l'immeuble du Siège Central et l'adoption du Plan Quinquenal 1993-1998.



EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN MONNAIES ORIGINALES/EQUIVALENT EN \$E.U.

TAUX DE CHANGE A LA FIN DE L'EXERCICE

EN MILLIONS

MONNAIE	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1. Dinar Algérien	8.59	16.58	12.77	32.51	58.93	76.40
US\$	1.0757	1.3805	0.6033	1.4711	2.4694	1.7747
2. Kwana Angolais	24.80	36.10	33.70	262.20	516.66	47.71
US\$	0.8290	1.1966	0.3815	0.4585	0.07815	0.000094
3. Pula du Botswana	0.41	0.60	1.75	1.80	1.28	0.56
US\$	0.2193	0.3234	0.8392	0.7938	0.4952	0.2040
4. Franc Burundais	31.21	42.38	49.51	68.31	108.47	103.09
US\$	0.1837	0.2603	0.2624	0.2869	0.4078	0.4157
5. Franc Djiboutien	11.22	2.99	-	16.02	2.45	4.59
US\$	0.0633	0.0171	-	0.0891	0.0138	0.0259
6. Livre Egyptienne	3.80	4.24	5.31	5.11	5.00	5.58
US\$	1.7364	1.5324	1.6285	1.5979	1.4853	1.6526
7. Birr Erythréenne	-	-	-	-	-	1.07
US\$	-	-	-	-	-	0.1971
8. Birr Ethiopienne	2.09	2.33	2.19	2.55	4.85	4.54
US\$	1.0208	1.1359	1.0635	0.5152	0.9849	0.8373
9. Dalasi Gambien	0.13	0.22	0.43	0.60	0.55	0.52
US\$	0.0174	0.0293	0.0467	0.0684	0.0655	0.0536
10. Cedi Ghanaen	78.06	92.12	88.69	132.99	170.39	190.46
US\$	0.2550	0.2687	0.2267	0.2557	0.2174	0.1838
11. Peso Bissau -Guinéen	5.70	0.99	0.47	-	1.21	0.74
US\$	0.0088	0.0015	0.00009	-	0.000243	0.000054
12. Franc Guinéen	29.53	46.09	84.95	58.99	182.63	143.68
US\$	0.0989	0.0743	-	0.0726	0.2252	0.1435
13. Shilling Kényan	101.62	125.42	156.30	150.63	234.81	304.64
US\$	4.7775	5.2281	5.5668	4.0203	3.4482	6.7930
14. Maloti du Lesotho	0.20	0.15	0.31	0.26	0.34	1.14
US\$	0.0799	0.0584	0.1139	0.0856	0.0992	0.3208
15. Dollar Libérien	-	-	-	-	-	0.10
US\$	-	-	-	-	-	0.10
16. Dinar Libyen	0.76	0.56	0.63	0.71	1.05	1.07
US\$	2.5574	2.0729	2.1804	2.4691	3.4428	2.9879
17. Franc Malgache	189.30	358.63	665.71	956.13	950.21	587.13
US\$	0.1448	0.2682	0.4324	0.5118	0.5145	0.1614
18. Kwacha du Malawi	0.04	0.12	0.28	0.41	1.17	0.51
US\$	0.0169	0.0464	0.1084	0.0957	0.2612	0.0332
19. Ouguiya Mauritanien	12.99	11.95	10.85	7.58	8.82	15.81
US\$	0.1496	0.1516	0.1297	0.0714	0.0718	0.1296
20. Rupee Mauricienne	14.81	16.12	21.21	27.26	48.79	57.03
US\$	1.0121	1.1483	1.4508	1.6324	2.6388	3.1589
21. Dirham Marocain	20.26	26.31	26.44	29.96	33.00	41.88
US\$	2.5343	3.2696	3.2871	3.5851	3.4928	4.6999
22. Metical du Mozambique	5.30	12.44	54.29	101.99	333.84	576.63
US\$	0.0065	0.0061	0.0174	0.0373	0.0632	0.0893
23. Naira Nigérien	28.36	30.64	43.90	59.07	82.34	114.72
US\$	3.7322	3.5192	4.4636	2.8110	2.0612	5.2145
24. Franc Rwandais	22.11	9.34	15.87	22.38	28.42	6.90
US\$	0.2849	0.0786	0.1340	0.1526	0.2000	0.0499
25. Rupee Seychelloise	0.29	0.39	0.70	0.65	0.88	1.2
US\$	0.0554	0.0793	0.1435	0.1268	0.1649	0.2413
26. Leone Sierra Léonais	0.03	8.04	9.06	14.88	44.60	86.72
US\$	0.0005	0.0479	0.0221	0.0283	0.0812	0.1458
27. Shilling Somalien	1.79	1.06	-	-	-	-
US\$	0.0044	0.0004	-	-	-	-
28. Rand Sud Africain	-	-	-	-	-	0.98
US\$	-	-	-	-	-	0.2771
29. Dinar Soudanais	5.23	5.04	11.19	26.01	58.47	13.07
US\$	0.4672	0.4401	0.7436	0.2597	0.4505	0.4206
30. Lilangeni du Swaziland	0.70	0.87	1.24	0.78	0.45	1.36
US\$	0.2750	0.3389	0.4503	0.2604	0.1331	0.3833
31. Shilling Tanzanien	80.79	88.52	66.91	158.43	176.98	249.80
US\$	0.5124	0.4531	0.2871	0.4728	0.3724	0.4770
32. Dinar Tunisien	0.58	0.59	0.93	0.86	1.03	1.71
US\$	0.6257	0.7071	1.0641	0.9161	0.9926	1.7297
33. Shilling Ougandais	30.04	55.34	84.72	144.66	220.61	253.26
US\$	0.8128	0.9470	0.9190	0.1187	0.1949	0.2761
34. Zaire	26.04	38.20	45.59	-	-	0.24
US\$	0.0599	0.0204	0.0007	-	-	0.000075
35. Kwacha Zambien	2.92	6.83	18.00	41.08	105.87	389.49
US\$	0.1412	0.1488	0.2061	0.1263	0.1622	0.5608
36. Dollar Zimbabwéen	1.79	1.81	1.58	4.24	4.61	6.82
US\$	0.7951	0.6836	0.3128	0.7817	0.6667	0.8153
37. Franc CFA	1,871.69	2,044.03	2,152.90	2,211.68	2,424.55	2,844.49
US\$	6.4697	8.0346	8.2961	8.1425	8.2126	5.33
38. Livre Sterling	0.23	0.24	0.24	0.10	0.23	0.19
US\$	0.3781	0.4607	0.4541	0.1594	0.3365	0.2979
39. Dollar Etats Unis	0.70	1.33	1.56	1.47	3.67	4.84



**Deloitte &
Touche**



Imm. Alpha 2000 14^e Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 ABIDJAN 01

Téléphone (225) 22.29.91 / 22.29.96
Facsimile (225) 22.29.79 / 21.84.46
Télex (983) 23 820 DHANDS CI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINNE DE REASSURANCE

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Africaine de Réassurance (AFRICARE) au 31 décembre 1994. Ces comptes annuels ont été établis sous la responsabilité de la direction générale. En tant qu'auditeurs indépendants, notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de nos travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en oeuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des éléments probants justifiant les montants figurant dans les comptes et les informations données en annexe. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables suivis et des principales estimations faites par la direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1993 ont été examinés par d'autres auditeurs dont le rapport en date du 14 avril, 1994 a exprimé un avis sans réserve.

A notre avis, les comptes annuels sont sincères et donnent une image fidèle sur tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations et de la variation de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 1994, ainsi que la situation financière de la Société Africaine de Réassurance à la fin de cet exercice et en conformité avec les principes comptables internationaux.

Deloitte & Touche
Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
18 avril 1995

**Deloitte Touche
Tohmatsu
International**



**SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU**

ACTIFS		1994	1993
	Note	US\$	US\$
Banque et Caisse	3	6,499,911	6,772,596
Placements	4	23,606,846	18,624,196
Montants dus par des compagnies sur des Comptes de Réassurance		16,737,698	11,607,343
Dépôts chez les Cédantes		26,899,254	31,439,222
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance		2,292,987	755,358
IMMOBILISATIONS	5	2,523,969	675,308
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	10	9,611,038	10,452,846
		88,171,703	80,326,869


EUGENE OKWOR
Président

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1994

PASSIF	Note	1994 US\$	1993 US\$
Autres Créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		1,114,592	604,880
Dividende à verser	6	403,200	1,280,800
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		12,707,013	6,174,587
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		2,565,696	4,833,006
		16,790,501	12,893,273
CAPITAL LIBERE	7	19,480,000	17,995,000
RESERVES			
Primes d'émission d'actions		1,900,959	956,913
Réserve Générale		5,780,445	3,917,106
Autres Réserves	8	1,511,669	400,000
Profits non distribués		6,069,895	5,411,680
Ajustement de Conversion Cumulée	9	(8,458,233)	(7,191,928)
		6,804,735	3,493,771
		26,284,735	21,488,771
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	10	45,096,467	45,944,825
		88,171,703	80,326,869

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



SOCIETE AFRICAINE
COMPTES DES PERTES ET PROFITS

DEPENSES	Note	1994 US\$	1993 US\$
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		286,390	352,205
Honoraires du Commissaire aux Comptes		36,500	35,000
Amortissements	5	146,854	128,367
Autres Charges		69,278	172,905
Bénéfice de l'exercice		3,633,223	3,623,601
		<u>4,172,245</u>	<u>4,312,078</u>
AFFECTATION:			
Dividende Proposé			719,800
Transfert au compte de l'Ajustement de Conversion Cumulée	9	1,700,000	4,083,031
Affectation aux Réserves	11	2,975,008	2,011,801
Bénéfice à Reporter au 31 Décembre		6,069,895	5,411,680
		<u>10,744,903</u>	<u>12,226,312</u>

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



**DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1994**

REVENUS	1994	1993
	US\$	US\$
Excédent de Souscription	2,380,704	2,136,253
Produits de Placements et Revenus provenant d'autres sources	1,450,603	1,218,477
Intérêts sur dépôts de Réassurance	765,919	835,143
Gain/(perte) de change matérialisé	(424,981)	122,205
	4,172,245	4,312,078
Bénéfice reporté à nouveau au 1er Janvier	5,411,680	6,519,680
Bénéfice de l'exercice	3,633,223	3,623,601
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	1,700,000	2,083,031
	10,744,903	12,226,312

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



**SOCIETE AFRICAINE
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES**

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPERAT. NETTES	OPERAT. NETTES
			1994	1993
	US\$	US\$	US\$	US\$
SINISTRES REGLES	18,974,087	3,057,049	15,917,038	10,680,881
PLUS:				
Provision pour sinistres à la clôture de l'exercice	19,947,433	3,216,599	16,730,834	15,866,554
Ajustement de Conversion Cumulée	6,596,659	1,301,407	5,295,252	
MOINS:				
Provision pour sinistres en début d'exercice	20,040,392	4,173,838	15,866,554	14,208,938
SINISTRES DE L'EXERCICE	25,477,787	3,401,217	22,076,570	12,338,497
COMMISSIONS	13,877,720	2,544,944	11,332,776	9,858,286
CHARGES	868,901	82,042	786,859	647,790
	40,224,408	6,028,203	34,196,205	22,844,573
FRAIS DE GESTION			3,459,481	3,090,058
EXCEDENT DE SOUSCRIPTION TRANSFERE AU COMPTE DES PERTES ET PROFITS			2,380,704	2,136,253
			40,036,390	28,070,884

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1994

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPERAT. NETTES	OPERAT. NETTES
			1994	1993
	US\$	US\$	US\$	US\$
PRIMES NETTES DES ANNULLATIONS	46,909,698	7,702,861	39,206,837	32,319,454
PLUS				
Fonds de réassurance en début d'exercice	25,894,433	6,269,008	19,625,425	15,376,855
MOINS:				
Ajustement de Conversion Cumulée	55,350	14,073	41,277	
Fonds de réassurance a la cloture de l'exercice	25,149,035	6,394,440	18,754,595	19,625,425
PRIMES ACQUISES	<u>47,599,746</u>	<u>7,563,356</u>	40,036,390	28,070,884
			<u>40,036,390</u>	<u>28,070,884</u>

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE
RESULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1994

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1994	TOTAL 1993
	US\$	US\$	US\$	US\$	US\$
Revenus de Souscription					
Primes Brutes	33,184,055	12,273,726	1,451,917	46,909,698	38,568,306
Moins: Primes Rétrocédées	5,324,467	2,378,394		7,702,861	6,248,852
	<u>27,859,588</u>	<u>9,895,332</u>	<u>1,451,917</u>	<u>39,206,837</u>	<u>32,319,454</u>
Charges de Souscription					
Sinistres	11,283,136	3,742,745	891,157	15,917,038	10,680,881
Commissions	8,218,928	2,749,466	364,382	11,332,776	9,858,286
Charges	556,110	228,871	1,879	786,860	647,790
Frais de Gestion	2,447,247	905,159	107,075	3,459,481	3,090,058
	<u>22,505,421</u>	<u>7,626,241</u>	<u>1,364,493</u>	<u>31,496,155</u>	<u>24,277,015</u>
Excédent des revenus sur les charges	5,354,167	2,269,091	87,424	7,710,682	8,042,439
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve					
Au 1er Janvier	18,551,152	14,382,103	2,558,724	35,491,979	29,585,793
Ajustement de Conversion Cumulée (Note 9)	(1,943,259)	(2,749,942)	(643,327)	(5,336,528)	-
Au 31 Décembre (Note 10)	<u>(20,358,258)</u>	<u>(13,144,069)</u>	<u>(1,983,103)</u>	<u>(35,485,430)</u>	<u>(35,491,979)</u>
Excédent de souscription transféré au compte des pertes et profits	<u>1,603,802</u>	<u>757,183</u>	<u>19,718</u>	<u>2,380,703</u>	<u>2,136,253</u>

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
ÉTAT DES VARIATIONS DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 1994

	1994	1993
	US\$	US\$
RESSOURCES PROVENANT DES OPERATIONS		
Bénéfice net de l'exercice	3,633,223	3,623,601
Rapprochement des liquidités nettes aux ressources générées par l'exploitation		
Amortissements	146,854	128,367
Plus-value sur cession d'immobilisations	(19,937)	(3,285)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	(6,550)	5,906,186
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(5,130,355)	(3,328,175)
Depôts chez les cédantes	4,539,968	(395,496)
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	(1,537,629)	775,266
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	6,532,426	1,746,836
Depôts dus aux récessionnaires	(2,267,310)	(1,717,666)
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	509,712	(470,923)
	<u>2,767,179</u>	<u>2,641,110</u>
Liquidités nettes produites par les opérations	6,400,402	6,264,711
Adjustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires;		
Ajustement de Conversion Cumulée	(2,966,305)	(5,109,610)
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	1,700,000	2,083,031
	<u>5,134,097</u>	<u>3,238,132</u>
RESSOURCES NETTES PROVENANT DES ACTIVITES FINANCIERES		
Produits des ventes d'actions	2,429,046	1,489,989
RESSOURCES PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produits des ventes d'immobilisations	33,097	3,288
Aquisitions d'immobilisations	(2,008,675)	(90,888)
Dividende Payé	(877,600)	(463,200)
Placements	(4,982,650)	(3,081,589)
	<u>(7,835,828)</u>	<u>(3,632,389)</u>
Augmentation Nette des Soldes en Banque et en Caisse	(272,685)	1,095,732
SOLDES EN BANQUE ET EN CAISSE		
Au 1er Janvier	<u>6,772,596</u>	<u>5,676,864</u>
Au 31 Décembre	<u>6,499,911</u>	<u>6,772,596</u>

Les notes annexées aux comptes annuels font partie du présent état



NOTES AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1994

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents comptes annuels se résument ainsi qu'il suit :

(a) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres,

puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies et transactions des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte, le dollar Etats Unis, aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les dépenses de fonctionnement sont converties au taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les tableaux annuels des amortissements sont :

Biens immobiliers

2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

Mobilier, installations et équipements

12.50% à 33.33%

Matériel de transport - 25%

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte.

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.



NOTE 3

BANQUE ET CAISSE

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de 944.561 \$EU (1993: 1.086.088 \$EU) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'états membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U.

NOTE 4

PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1994 est de 5.505.340 \$EU (1993: 4.031.029 \$EU):

	1994 \$EU	1993 \$EU
Souscription au capital de Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export (voir explications ci-après)	400.000	200.000
Autres (Compagnies non cotées en bourses)	173.400	-
	<u>1.593.400</u>	<u>1.220.000</u>
<u>Autres investissements</u>		
Obligations à taux d'intérêt fixe	5.586.020	3.567.962
Dépôts à Court Terme	16.427.426	13.836.234
	<u>22.013.446</u>	<u>17.404.196</u>
	<u>23.606.846</u>	<u>18.624.196</u>

Au cours de l'exercice, la Société a souscrit pour 1.000.000 \$E.U. au capital de la Banque Africaine d' Import - Export. A cet effet, un premier versement de 200.000 \$EU a été effectué en 1993 conformément aux modalités arrêtées au moment de l'allocation des parts de ce capital, tandis que le solde de 800.000 \$EU devra être acquitté en quatre paiements annuels de 200.000\$EU chacun, à compter de 1994. Le paiement au titre de l'exercice 1994 a été effectué la même année.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers \$EU	Mobilier Installations & Equipf. \$EU	Matériel de transport \$EU	Total 1994 \$EU	Total 1993 \$EU
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier	369.709	1.478.845	306.578	2.155.132	2.074.790
Acquisitions de l'exercice	1.750.525	198.264	59.886	2.008.675	90.888
Cessions de l'exercice	-	(17.998)	(41.264)	(59.262)	(10.546)
Au 31 Décembre	<u>2.120.234</u>	<u>1.659.111</u>	<u>325.200</u>	<u>4.104.545</u>	<u>2.155.132</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES					
Au 1er Janvier	81.458	1.166.770	231.596	1.479.824	1.362.003
Dotation de l'exercice	7.323	95.305	44.226	146.854	128.367
Reprise sur cessions	-	(17.893)	(28.209)	(46.102)	(10.546)
Au 31 Décembre	<u>88.781</u>	<u>1.244.182</u>	<u>247.613</u>	<u>1.580.576</u>	<u>1.479.824</u>
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 31 Décembre	<u>2.031.453</u>	<u>414.929</u>	<u>77.587</u>	<u>2.523.969</u>	<u>675.308</u>



NOTE 6

Le Conseil d'Administration n'a pas proposé de dividendes pour l'exercice clos le 31 décembre 1994. Le montant de US\$ 403 200 au 31 décembre 1994 représente le solde dû aux actionnaires sur les dividendes de l'exercice précédent.

NOTE 7

CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital initial autorisé de la Société est de 30 millions \$E.U. divisé en 3000 actions d'une valeur de 10.000 \$EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des états membres.

Au 31 Décembre 1994, 527 actions d'un montant nominal de 5.270.000 \$E.U ont été souscrites par lesdites institutions, dont 2.630.000 \$E.U effectivement libérés.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1994 \$EU	1993 \$EU
Capital Alloué et souscrit	22.120.000	19.550.000
Capital appelé mais non libéré	(2.640.000)	(1.555.000)
	<u>19.480.000</u>	<u>17.995.000</u>

NOTE 8

AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change \$EU	Réserve pour fluctuations de sinistres \$EU	Total 1994 \$EU	Total 1993 \$EU
Solde au 1er Janvier	-	400.000	400.000	3.235.616
Transfert - Ajustement de conversion cumulée	-	-	-	(3.035.616)
Transfert à partir du compte des pertes & profits (Note 10)	911.669	200.000	1.111.669	200.000
Solde au 31 Décembre	<u>911.669</u>	<u>600.000</u>	<u>1.511.669</u>	<u>400.000</u>

NOTE 9

AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULEE

	1994 \$EU	1993 \$EU
Solde au 1er Janvier	7.191.928	9.200.965
Ajustement de conversion pour l'année	8.302.833	5.109.610
Transfert de la réserve pour fluctuation de change (Note 8)	-	(3.035.616)
Transfert du compte des résultats techniques	(5.336.528)	-
Transfert du compte des pertes et profits	(1.700.000)	(4.083.031)
Solde au 31 Décembre	<u>8.458.233</u>	<u>7.191.928</u>



NOTE 10

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 1994 \$EU	Total 1993 \$EU
BRUT					
Fonds de Réserve	16.571.442	8.163.487	414.105	25.149.034	25.904.433
Réserve pour sinistres à payer	8.832.710	9.545.726	1.568.997	19.947.433	20.040.392
	<u>25.404.152</u>	<u>17.709.213</u>	<u>1.983.102</u>	<u>45.096.467</u>	<u>45.944.825</u>
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	4.258.238	2.136.202	-	6.394.440	6.279.008
Réserve pour sinistres en suspens	787.656	2.428.942	-	3.216.598	4.173.838
	<u>5.045.894</u>	<u>4.565.144</u>	<u>-</u>	<u>9.611.038</u>	<u>10.452.846</u>
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve nets	<u>20.358.258</u>	<u>13.144.069</u>	<u>1.983.102</u>	<u>35.485.429</u>	<u>35.491.979</u>

NOTE 11

TRANSFERTS AUX COMPTES DE RESERVES

Les transferts aux comptes de réserves s'analysent comme suit :

	1994 \$EU	1993 \$EU
Réserve générale	1.863.339	1.811.801
Réserve pour fluctuation de change	911.669	-
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	200.000
	<u>2.975.008</u>	<u>2.011.801</u>

NOTE 12

IMPOTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord portant création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les comptes annuels financiers.

NOTE 13

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES.

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes actionnaires de la Société.



ANNEXE I

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROITS DE VOTE DES
PAYS MEMBRES AU 31/12/94

MONNAIE: \$ E.U.

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de vote
PAYS MEMBRES							
1. Algérie	98	980,000		980,000	980,000		5.03
2. Angola	28	280,000		280,000	280,000		1.44
3. Bénin	17	170,000		170,000	170,000		0.87
4. Burkina Faso	18	180,000		180,000	180,000		0.92
5. Burundi	17	170,000		170,000	170,000		0.87
6. Cameroun	50	500,000		500,000	500,000		2.57
7. République Centrafricaine	17	170,000		170,000	170,000		0.87
8. Tchad	20	200,000		200,000	200,000		1.03
9. Congo	22	220,000		220,000	220,000		1.13
10. Cote d'Ivoire	41	410,000		410,000	410,000		2.10
11. Egypte	98	980,000		980,000	980,000		5.03
12. Ethiopie	46	460,000		460,000	460,000		2.36
13. Erythrée	17	170,000		170,000	170,000		0.87
14. Gabon	28	280,000		280,000	280,000		1.44
15. Gambie	17	170,000		170,000	170,000		0.87
16. Ghana	55	550,000		550,000	550,000		2.82
17. Guinée	17	170,000		170,000	170,000		0.87
18. Guinée Bissau	17	170,000		170,000	170,000		0.87
19. Kenya	43	430,000		430,000	430,000		2.21
20. Liberia	17	170,000		170,000	170,000		0.87
21. Libye	98	980,000		980,000	980,000		5.03
22. Mali	17	170,000		170,000	170,000		0.87
23. Madagascar	30	300,000		300,000	300,000		1.54
24. Mauritanie	20	200,000		200,000	200,000		1.03
25. Ile Maurice	23	230,000		230,000	230,000		1.18
26. Maroc	98	980,000		980,000	980,000		5.03
27. Niger	17	170,000		170,000	170,000		0.87
28. Nigéria	98	980,000		980,000	980,000		5.03
29. Rwanda	17	170,000		170,000	170,000		0.87
30. Sénégal	35	350,000		350,000	350,000		1.80
31. Seychelles	17	170,000		170,000	170,000		0.87
32. Sierra Léone	22	220,000		220,000	220,000		1.13
33. Somalie	20	200,000		200,000	200,000		1.03
34. Soudan	50	500,000		500,000	500,000		2.57
35. Swaziland	18	180,000		180,000	180,000		0.92
36. Tanzanie	40	400,000		400,000	400,000		2.05
37. Togo	18	180,000		180,000	180,000		0.92
38. Tunisie	41	410,000		410,000	410,000		2.10
39. Ouganda	36	360,000		360,000	360,000		1.85
40. Zaire	31	310,000		310,000	310,000		1.59
41. Zambie	56	560,000		560,000	560,000		2.87
42. Banque Africaine de Développement	200	2,000,000		2,000,000	2,000,000		10.27
SUB-TOTAL	1685	16,850,000		16,850,000	16,850,000		86.50
PAYS NON - MEMBRES							
1. Botswana	17	170,000	170,000				
2. Cap Vert	17	170,000	170,000				
3. Djibouti	17	170,000	170,000				
4. Guinée Equatoriale	17	170,000	170,000				
5. Lesotho	17	170,000	170,000				
6. Malawi	17	170,000	170,000				
7. Mozambique	31	310,000	310,000				
8. Namibie	17	170,000	170,000				
9. Sao Tomé & Príncipe	17	170,000	170,000				
10. Zimbabwe	50	500,000	500,000				
	217	2,170,000	2,170,000				
ACTIONS NON-SOUSCRITES	98	980,000	980,000				
SOUS TOTAL	315	3,150,000	3,150,000				
TOTAL	2000	20,000,000	3,150,000	16,850,000	16,850,000		86.50



ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROITS DE VOTE DES COMPAGNIES NATIONALES D'ASSURANCES/REASSURANCE AU 31/12/94

MONNAIE : \$ E.U.

ANNEXE 1 Suite

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et non Libéré	Droit de vote
MARCHES							
PAYS MEMBRES							
1. Algérie	56	560,000		560,000	57,500	502,500	0.30
2. Angola	16	160,000	160,000				
3. Bénin	9	90,000		90,000	90,000		0.46
4. Burkina Faso	10	100,000	100,000				
5. Burundi	9	90,000		90,000	90,000		0.46
6. Cameroun	28	280,000	280,000				
7. République Centrafricaine	9	90,000	90,000				
8. Tchad	11	110,000	110,000				
9. Congo	12	120,000	120,000				
10. Cote d'Ivoire	22	220,000		220,000	55,000	165,000	0.28
11. Egypte	56	560,000		560,000	280,000	280,000	1.44
12. Ethiopie	26	260,000		260,000	195,000	65,000	1.00
13. Erythrée	9	90,000		90,000	90,000		0.46
14. Gabon	15	150,000		150,000	5,000	145,000	0.03
15. Gambie	9	90,000	90,000				
16. Ghana	30	300,000	200,000	100,000	50,000	50,000	0.26
17. Guinée	9	90,000	90,000				
18. Guinée Bissau	9	90,000	90,000				
19. Kenya	24	240,000		240,000	205,000	35,000	1.05
20. Liberia	9	90,000	90,000				
21. Libye	56	560,000		560,000	280,000	280,000	1.44
22. Mali	9	90,000	90,000				
23. Madagascar	17	170,000		170,000	170,000		0.87
24. Mauritanie	11	110,000		110,000	10,000	100,000	0.05
25. Ile Maurice	14	140,000		140,000	135,000	5,000	0.69
26. Maroc	56	560,000		560,000	200,000	360,000	1.03
27. Niger	9	90,000		90,000	2,500	87,500	0.01
28. Nigéria	56	560,000		560,000	340,000	220,000	1.75
29. Rwanda	9	90,000		90,000	90,000		0.46
30. Sénégal	19	190,000	190,000				
31. Seychelles	9	90,000	90,000				
32. Sierra Léone	12	120,000	120,000				
33. Somalie	11	110,000	110,000				
34. Soudan	28	280,000	280,000				
35. Swaziland	10	100,000	100,000				
36. Tanzanie	21	210,000		210,000	105,000	105,000	0.54
37. Togo	10	100,000	100,000				
38. Tunisie	22	220,000	220,000				
39. Ouganda	20	200,000		200,000	180,000	20,000	0.92
40. Zaire	18	180,000	180,000				
41. Zambie	31	310,000	310,000				
SOUS TOTAL	826	8,260,000	3,210,000	5,050,000	2,630,000	2,420,000	13.50
MARCHES							
PAYS NON - MEMBRES							
1. Botswana	9	90,000	90,000				
2. Cap Vert	9	90,000	90,000				
3. Djibouti	9	90,000	90,000				
4. Guinée Equatoriale	9	90,000	90,000				
5. Lesotho	9	90,000	90,000				
6. Malawi	9	90,000	90,000				
7. Mozambique	18	180,000	180,000				
8. Namibie	9	90,000	90,000				
9. Sao Tomé & Principe	9	90,000	90,000				
10. Zimbabwe	28	280,000	280,000				
SOUS TOTAL	118	1,180,000	1,180,000				
ACTIONS NON-SOUSCRITES	56	560,000	560,000				
SOUS TOTAL	174	1,740,000	1,740,000				
TOTAL	1000	10,000,000	4,950,000	5,050,000	2,630,000	2,420,000	13.50
GRAND TOTAL	3000	30,000,000	8,100,000	21,900,000	19,480,000	2,420,000	100



**RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF
DE LA PERIODE
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1995**

EN 000 \$EU

Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)

Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)

Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)

Emoluments - Direction et autres membres du personnel

Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel

Frais Généraux

	1994	1993		1992	
	Budget Approuvé	Budget Approuvé	Dépenses Réelles	Budget Approuvé	Dépenses Réelles
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)	106	98	127	102	91
Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	118	116	69	122	102
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	243	246	217	256	250
Emoluments - Direction et autres membres du personnel	2.347	2.450	2.151	2.451	2.040
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel	225	247	219	265	224
Frais Généraux	1.160	1.066	1.126	1.057	826
	4.401	4.223	3.909	4.253	3.533